



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12628>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-12628**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département du Var

**Correspondant :** MME FRANKE Véronique

**Adresse :** Direction des bâtiments et équipements publics, 390 avenue des Lices - CS 41303, 83000  
TOULON

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0776199091

**Courriel :** grs-aws-dm@var.fr

**Adresse internet :** <http://var.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://var.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX ENTERRÉS DU COLLÈGE PAUL CÉZANNE À BRIGNOLES

**Lieu d'exécution :** 103 RUE DU DOCTEUR JAUBERT, 83170 BRIGNOLES

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX ENTERRÉS DU COLLÈGE PAUL CÉZANNE À BRIGNOLES Il s'agit notamment d'assurer les missions de maîtrise d'oeuvre de travaux de terrassement, voirie, réseaux divers et d'un aménagement paysager à proximité d'un bâtiment existant. (détails article 1 du Règlement de Consultation (RC) A titre indicatif, on peut prévoir que les prestations commenceront vers le mois d'avril 2026. Le présent marché a pour objet de confier au maître d'oeuvre une mission dont les éléments constitutifs sont les suivants : Missions de maîtrise d'oeuvre : AVP : Avant-projet PRO : Projet ACT : Assistance pour la passation des contrats de travaux est décomposé en deux phases de travaux comprenant - ACT1 : Assistance pour la passation des marchés de travaux (élaboration DCE) - ACT2 : Assistance pour la passation des marchés de travaux (Analyse des offres) VISA : Contrôle et Visa des études d'exécution DET : La Direction de l'Exécution des Travaux AOR : L'Assistance au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception Une durée prévisionnelle globale de 18 mois. A titre indicatif, la durée globale prévisionnelle de la phase de conception est estimée à 4 mois jusqu'au lancement des consultations. La durée des travaux

est de 6 mois avec des périodes d'intervention estimées à 4 mois hors période de préparation échelonnés entre janvier 2027 et jusqu'à l'été 2027 compris, principalement pendant les vacances scolaires. Les interventions sur les zones en contact avec les élèves (fond de cour, proximité des espaces sportifs et vestiaires, parkings) seront à réaliser en période de vacances scolaires. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R. 2123-1.1°, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du CCP

**Refus des variantes.**

## Section 5 - Conditions relative au marché

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations (cf. article 4.2 du RC) : 60%
- Valeur technique des prestations (cf. article 4.2 du RC) : 35%
- Valeur environnementale (cf. article 4.2 du RC) : 5%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 06/03/2026 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

20260164-NM/JS

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Valeur estimée hors TVA : 71 000,00 euro(s) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 ToulonCedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par

les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.  
Visite de site possible et facultative : Une seule visite sera réalisée en date du 12 février 2026 de 14h00 à 16h00. (détails article 1 du RC) DOSSIER DE LA CANDIDATURE : voir article 3.2 du RC

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026**